

*Mercredi, 15.*—Les troupes sont arrivées dans le cours de l'avant-midi de ce jour, alors qu'on a trouvé que seuls les bataillons du Midland et du 65e devaient partir de là pour se rendre à l'est, le reste devant se rendre à Winnipeg.

Le payeur du 65e ayant fait préparer ses contrôles correctement, l'affaire a été réglée en quelques minutes, mais les officiers ont préféré emporter les chèques avec eux plutôt que de prendre de l'argent.

Les papiers du bataillon de Midland n'étant pas prêts pour le règlement final, le major, aujourd'hui lieutenant-colonel Smith, a pris une légère avance en argent et a attendu son arrivée au quartier général du corps pour effectuer le règlement. Ce qui fait que la complaisance qu'avait eue le maire de couvrir les chèques de son argent lui a causé beaucoup de misère et l'a chargé d'une forte responsabilité, tout en ne donnant que peu d'avantage aux troupes, simplement parce qu'elles ne voulaient pas être surchargées d'argent ni courir le risque d'en emporter.

Le reste du corps s'est rendu à Winnipeg; les autres corps avaient également commencé à y arriver de l'ouest. Durant la nuit, une pluie excessivement abondante a commencé à tomber et a continué pendant plusieurs jours avec de courtes interruptions, ce qui a causé beaucoup de malaise et d'inconvénients aux soldats et a nécessité l'abandon de la revue projetée. Tous ont vu leur compte réglé et ont été payés pendant leur stationnement; ils sont partis pour leurs quartiers généraux respectifs dans l'ordre suivant :—

*Jeudi, 16.*—La garde du corps du gouverneur général (cavalerie), lieutenant-colonel George T. Denison; le bataillon d'Halifax, lieutenant-colonel Bremner; le 9e bataillon "Voltigeurs," lieutenant-colonel Amyot.

*Vendredi, 17.*—Le bataillon d'York et Simcoe, lieutenant-colonel O'Brien.

*Dimanche, 19.*—La compagnie de tirailleurs d'Ottawa, capitaine et major titulaire Todd; la brigade d'artillerie de place de Montréal, lieutenant-colonel Oswald; les carabiniers de la Reine, lieutenant-colonel Miller; le 10e bataillon, grenadiers royaux, lieutenant-colonel Grasett.

*Lundi, 20.*—Le capitaine John Allen est parti pour faire l'inspection des approvisionnements sur les routes au nord de Qu'Appelle, afin qu'on puisse les avoir et les remettre au ministère de l'intérieur, département des affaires des Sauvages, ou en disposer autrement. Les rapports indiquent que ces papiers ont été envoyés au personnel des approvisionnements pour votre information.

*Mardi, 21.*—Le 7me bataillon "Fusiliers", lieutenant-colonel DeRay Williams, est parti pour London, Ont.

Les 18 autres restes des soldats Osgoode et Rodgers, des tirailleurs d'Ottawa, ont été envoyés à Ottawa conformément à vos instructions.

*Entre le 24 et le 29.*—L'infanterie de Winnipeg (aujourd'hui 95me bataillon), lieutenant-colonel Thos. Scott, a reçu sa solde, et les compagnies ont été envoyées à leurs quartiers généraux respectifs.

*Dimanche, 26.*—Le corps d'école de cavalerie, lieutenant-colonel Turnbull, est arrivé à Winnipeg venant des Buttes de Tondre, et est parti pour Québec, à l'est, le même jour.

Ce qui a laissé les batteries d'artillerie "A" et "B," la compagnie "C" du corps d'école d'infanterie, et l'infanterie légère de Winnipeg encore en service. Ce dernier corps est arrivé du Fort Pitt à Winnipeg dans la soirée du 13 août et est allé camper; il a été relevé du service lundi le 24 août, pendant lequel le lieutenant-colonel Forrest, avait réglé les comptes et payé le bataillon.

*Vendredi, 31.*—Dans le but de réduire le personnel au minimum j'ai permis au major Vaughan, chargé des livres du magasin, et au capitaine A. W. Morton, officier d'ordonnance et secrétaire, de se faire relever de tout service ultérieur. Tout le temps ils ont été de bons officiers dignes de confiance.

*Du 1er au 20 août.*—Les officiers de différents grades, les télégraphistes et d'autres employés des postes avancés venaient pour toucher leur solde et obtenir des moyens de transport, et l'on présentait aussi beaucoup de réclamations au sujet de l'équipement de plusieurs corps locaux, qui n'avaient pas été accompagnés de pièces justificatives; ces affaires se réglaient maintenant conformément aux instructions du major